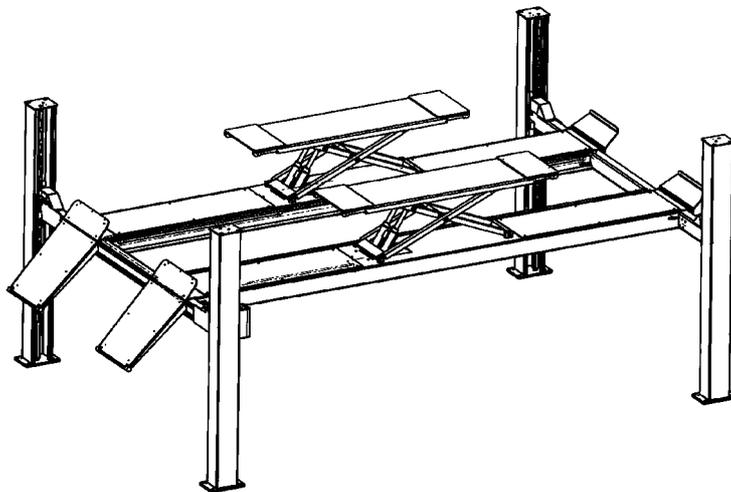


4.35 H

4.35 H *avec levage auxiliaire*

Date de validité : 4/1998



Notice d'utilisation et carnet d'inspection

N° de série.....



NUSSEBAUM
HEBETECHNIK

Sommaire

Protocole d'établissement	3
Protocole de remise	4
1. Informations Générales	5
2. Fiche de base sur la plate-forme de levage.....	6
Sigle CE/ certificat de conformité.....	7
3. Informations techniques.....	10
Fiche technique	11
Plan des fondations	12
Plan électrique.....	13
Liste des pièces électriques.....	15
Plan de l'installation hydraulique	16
Liste des pièces hydrauliques.....	17
Plan de l'installation pneumatique.....	18
4. Mesures de sécurité.....	19
5. Notice d'utilisation.....	19
6. Comportement en cas de panne	20
Déchargement d'urgence en cas de panne ou de défaut de la soupape.....	23
7. Entretien	25
8. Contrôle de sécurité.....	25
9. Montage et mise en service	26
Mise en place du pont élévateur.....	26
Mise en place et chevillage du pont élévateur	27
Mise en service	29
Changement d'emplacement.....	29

Annexes

- Fiche de contrôle "Contrôle à caractère unique avant mise en service"
- Fiche de contrôle "Contrôle de sécurité régulier"
- Fiche de contrôle "Contrôle de sécurité exceptionnel"



Veuillez remplir complètement ce document après l'installation de l'appareil et le laisser dans ce livret de contrôle !

Procès-verbal de remise

Le pont-élévateur 4.35 H/4.35 H avec levée auxiliaire portant le

n° de série : a été installé le.....

chez la société..... à.....

sa sécurité a été vérifiée et il a été mis en service.

Après l'installation du pont-élévateur, les personnes mentionnées ci-après ont été informées, par un monteur employé chez le fabricant ou chez un revendeur (spécialiste), au sujet de la manipulation de l'appareil de levage.

.....
Date	Nom	Signature
.....
Date	Nom	Signature
.....
Date	Nom	Signature
.....
Date	Nom	Signature
.....
Date	Nom du spécialiste	Nom du spécialiste

I. Informations générales

La documentation "Mode d'emploi et livret de contrôle" contient des informations importantes au sujet de l'installation, de l'utilisation en toute sûreté et de la préservation de la sécurité de fonctionnement du pont-élévateur 4.35 H/4.35 H avec levée auxiliaire.

Afin de justifier que le pont-élévateur a été installé, il est nécessaire de retourner au fabricant le formulaire "procès-verbal d'installation" après l'avoir signé.

Ce livret de contrôle contient des formulaires servant à documenter les vérifications de sécurité initiale, régulière et exceptionnelle. Utilisez les formulaires pour enregistrer les contrôles et conservez-les, une fois remplis, dans le livret.

Les modifications apportées à la construction ainsi qu'un changement du lieu d'installation doivent être reportés dans la fiche de données du pont-élévateur.

Montage et contrôle du pont-élévateur

Les travaux sur le pont-élévateur qui relèvent de la sécurité ainsi que les vérifications de la sécurité doivent être exécutés exclusivement par des personnes disposant de la formation adéquate. En règle générale et dans cette documentation, celles-ci sont désignées sous les termes d'expert et de spécialiste.

Les **experts** sont des personnes (ingénieurs spécialisés indépendants, experts du TÜV), qui, de par leur formation et leur expérience, sont en mesure de contrôler et de donner un avis consultatif sur des ponts-élévateurs. Ils sont familiarisés avec les prescriptions prépondérantes en matière de protection du travail et de prévention des accidents..

Les **spécialistes** sont des personnes qui possèdent des connaissances et une expérience suffisantes dans le domaine des ponts-élévateurs et qui ont participé à une formation interne spéciale dispensée par le fabricant de ponts-élévateurs (les monteurs en service externe du fabricant ainsi que ceux des revendeurs sont des spécialistes).

Signalisation de danger

Les trois symboles dont la signification est expliquée ci-dessous sont utilisés pour signaler des points dangereux ainsi que des informations importantes. Portez une attention toute particulière aux parties de textes repérées par ces symboles.

 **Danger !**
Désigne un danger de mort, en cas de non respect des consignes d'exécution accompagnées de ce signe, il y a danger de mort !

 **Attention !**
Désigne un risque de dégradation éventuelle du pont élévateur ou d'autres matériels de l'exploitant, en cas de non respect des consignes d'exécution accompagnées de ce panneau !

 **Avertissement !**
Attire l'attention sur une fonction clé ou une remarque importante !

2. Fiche d'origine du pont élévateur

Désignation 4.35 H/4.35 H avec levée auxiliaire
Fabricant Otto Nußbaum GmbH & Co.KG
Korker Straße 24
77694 Kehl-Bodersweier
Allemagne

Destination

Le pont élévateur 4.35 H est un élévateur servant à soulever les véhicules d'un poids total inférieur ou égal à 3500 kg compte tenu d'une répartition maximale de charge de 2:1 dans le sens de l'enraillement ou dans le sens opposé à ce dernier.

Le pont élévateur est dimensionné pour s'arrêter sous l'équipement de suspension de la charge. Il n'est pas équipé pour que l'on puisse marcher sur les rampes d'enraillement ni pour le transport de personnes.

Levage auxiliaire capacité 2500 kg répartition maximale de charge de 2:3 sens de montage ou dans le sens opposé .



Toute modification et toute remise en état importante ainsi que tout changement d'emplacement doivent être mentionnés sur la présente fiche !

Modifications de construction, contrôle par l'expert, remise en service (date, nature du changement, signature de l'expert)

.....
.....
.....

.....
Nom, adresse de l'expert

.....
Lieu, date

.....
Signature de l'expert

Changement d'emplacement, contrôle effectué par l'expert, remise en service (date, adresse et signature de l'expert)

.....
Nom, adresse de l'expert

.....
Lieu, date

.....
Signature de l'expert

Sigle CE/Certificat de conformité

Le pont élévateur 4.35 H/4.35 H avec levée auxiliaire, ayant le numéro de série.....
est conforme au modèle CE testé (Numéro de certificat CE 04 205-259/97)

.....
Lieu, date

.....
Tampon de l'entreprise, signature

ZERTIFIKAT
CERTIFICATE



Registrier-Nr./Registered No.:

04 205 259/97

EG-Certifikat für CE-Prüfung des Typs nach Anhang VI der EG-Richtlinie 89/392/EWG
EC-type approval according to appendix VI of the EC-directive 89/392/EEC

Zeichen des Auftraggebers Reference of applicant	Anspruchdatum Date of application	Typbezeichnung Type reference	Prüfbericht-Nr. Test report No.	Ausstellungsdatum Date of issue	Gültigkeit bis Expiry date:
Hr. Müller	06.11.96	7.2-1609/96	256/97 u. 257/97	10.02.1997	10.02.2002

Hiermit wird bestätigt, daß das untenstehende genannte Produkt den grundlegenden Anforderungen der Richtlinie des Rates vom 14.06.89 zur Angleichung der Rechtsvorschriften der Mitgliedstaaten über Maschinen, sowie den Änderungen 91/368/EWG und 93/44/EWG entspricht.
We hereby certify that the product mentioned below meets the basic requirements of the council directive dated 14.06.89 on the approximation of the laws of the member states relating to machinery, as well as the amendments 91/368/EEC and 93/44 EEC.

CE 0044

Antragsteller: *Otto Nußbaum GmbH & Co. FG*
Applicant: *Korker Str. 24, D-77694 Kehl*

Fertigungsstätte: *s.o.*
Manufacturing plant:

Produktbeschreibung: *Kfz.-Hebebühne Typ: 4.35H-..*
Product description: *Typenschlüssel siehe Anlage*

S. Müller

TÜV CERT - Zertifizierungsstelle
der RWTÜV Anlagentechnik
im Institut für Gerätesicherheit und
Medizintechnik, notifiziert bei der EG-
Kommission unter Nr. 0044

RWTÜV Anlagentechnik GmbH
Institut für Gerätesicherheit
und Medizintechnik
Langenmarkt 20
D-45141 Essen
Tel.: (49) 201-425-3218
Fax: (49) 201-425-3709

Sigle CE/Certificat de conformité

Le pont élévateur 4.35 H/4.35 H avec levée auxiliaire, ayant le numéro de série.....
est conforme au modèle CE testé (Numéro de certificat CE 04 205-259/97)

.....
Lieu, date

.....
Tampon de l'entreprise, signature

ZERTIFIKAT
CERTIFICATE

RWTÜV

ANLAGENTECHNIK GMBH

Registrier-Nr./Registered No.:

04 205-259/97

Anlage 1, Blatt 1 von 1
Annex 1, page 1 of 1

Zeichen des Auftraggebers Reference of applicant	Auftragsdatum Date of application	Aktenzeichen File reference	Prüfbericht Nr. Test report No.	Ausstellungsdatum Date of issue	Revison revision
Hr. Müller	06.11.97	7.2-1609/96	256/97 u. 257/97	10.02.1997	C

Produktbeschreibung: *Kfz.-Hebebühne Typ: 4.35H-00*
Product description: *Schiene: 4400 mm und Fangstange*

Produktbeschreibung: *Kfz.-Hebebühne Typ: 4.35H-05*
Product description: *Schiene: 4800 mm und Fangstange*

Produktbeschreibung: *Kfz.-Hebebühne Typ: 4.35H-10*
Product description: *Schiene: 4400 mm, Fangstange und Achsmesseinrichtung*

Produktbeschreibung: *Kfz.-Hebebühne Typ: 4.35H-15*
Product description: *Schiene: 4800 mm, Fangstange und Achsmesseinrichtung*

Produktbeschreibung: *Kfz.-Hebebühne Typ: 4.35H-20*
Product description: *Schiene: 4400 mm und Fangklinke*

Produktbeschreibung: *Kfz.-Hebebühne Typ: 4.35H-25*
Product description: *Schiene: 4800 mm und Fangklinke*

Produktbeschreibung: *Kfz.-Hebebühne Typ: 4.35H-30*
Product description: *Schiene: 4400 mm, Fangklinke und Achsmesseinrichtung*

Produktbeschreibung: *Kfz.-Hebebühne Typ: 4.35H-35*
Product description: *Schiene: 4800 mm, Fangklinke und Achsmesseinrichtung*


TÜV CERT - Zertifizierungsstelle
der RWTÜV Anlagentechnik
im Institut für Gerätesicherheit und
Medizintechnik, notifiziert bei der EG-
Kommission unter Nr. 0044

RWTÜV Anlagentechnik GmbH
Institut für Gerätesicherheit
und Medizintechnik
Langenrathstr. 20
D-45141 Essen
Tel.: (49) 201-826-3216
Fax: (49) 201-826-3200

3. Indications techniques

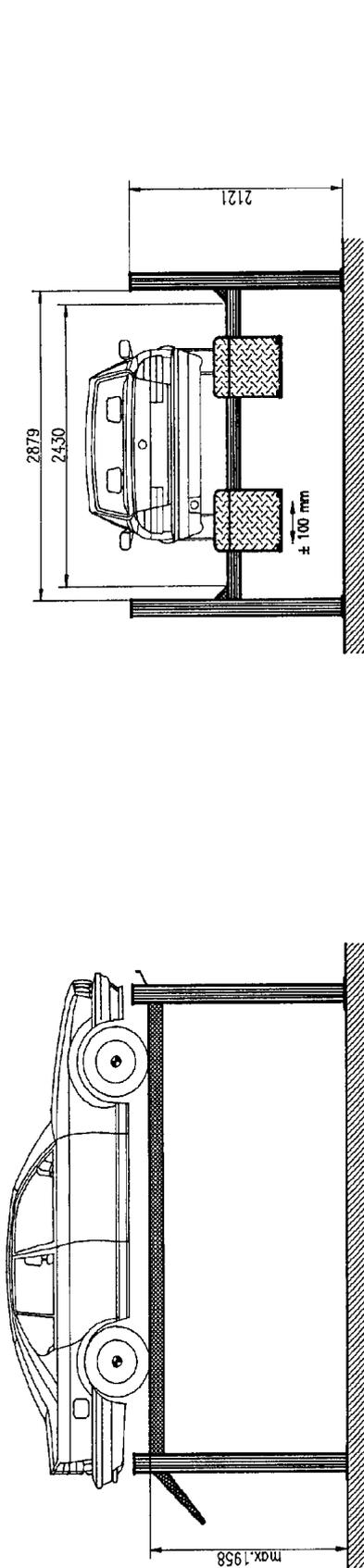
Caractéristiques techniques

Charge admissible :	3500 kg
Répartition de la charge :	max. 2:1 dans le sens d'enraillement ou dans le sens opposé à celui-ci.
Temps d'élévation du pont élévateur :	env. 32 secondes
Temps d'abaissement du pont élévateur :	env. 25 secondes
Elévation utile du pont :	1955 mm
Charge levage auxiliaire	2500 kg
Répartition de la charge :	max. 2:3 dans le sens d'enraillement ou dans le sens opposé à celui-ci.
Tension de service :	400 V, courant triphasé
Tension de commande :	24 V
Puissance du moteur :	3,0 KW
Vitesse du moteur :	2800 t/min
Débit de la pompe à huile :	3 ccm/tour
Pression de service de l'hydraulique :	200 bar
Pression de réponse, limiteur de pression :	240 bar
Remplissage du carter d'huile :	env. 10 litres
Niveau acoustique (relié au pupitre opérateur)	75 dBA

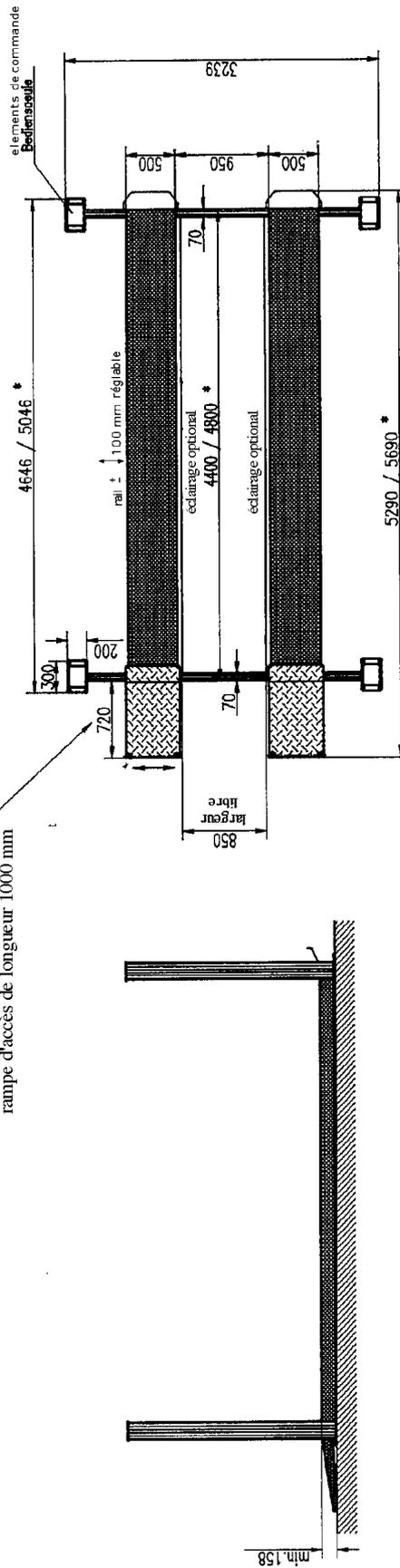
Dispositifs de sécurité

1. Cliquet de sécurité
Protection du support de charge contre la descente en cas de fuite dans le système hydraulique
2. Interrupteur principal verrouillable
Protection contre toute utilisation non autorisée
3. Protection actionnée par câble détendu
Protection contre la chute du véhicule en cas de butée sur un obstacle
4. Soupape de limitation de pression
Protection du système hydraulique contre la surpression
5. Stop CE : signal d'alerte sonore lors de la descente à 200 mm au-dessus du sol
Protection des endroits présentant des risques de cisaillement et de pincement à proximité du sol
6. Protection contre le roulement au niveau des rails d'accès
Blocage du véhicule pour éviter sa chute

Fiche technique



Sur demande, possibilité de fournir une rampe d'accès de longueur 1000 mm

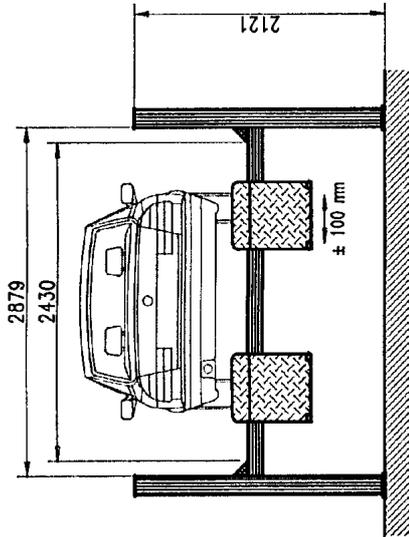
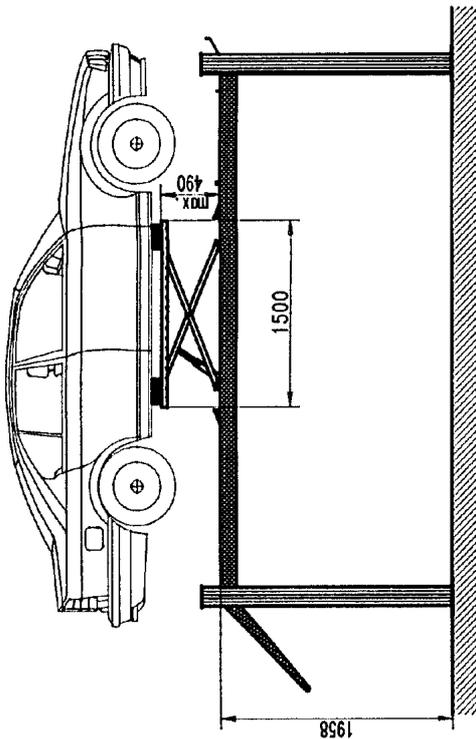


* Ces dimensions sont valables pour les rails de longueur 4800 mm en option

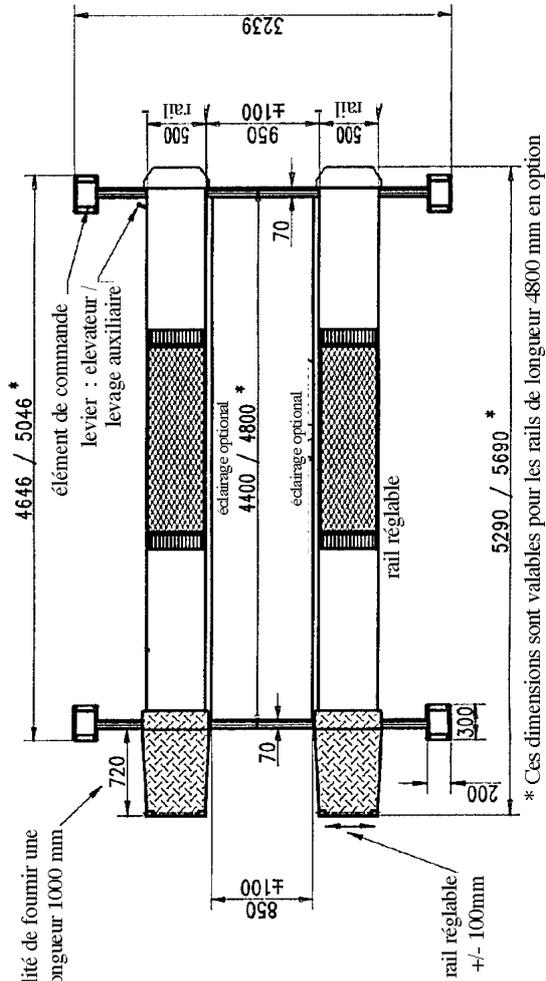
avec cliquets de mise en appui à intervalle de 100 mm

Capacité de charge : 3500 kg
 Longueur des rails : 4.400mm / 4.800mm
 Hauteur de levage : 1958 mm

Fiche dimensionnelle 4.35 H	
Messtab 1:40	
03.12.1996 / VEID	EINBAU 1349-4



Sur demande, possibilité de fournir une rampe d'accès de longueur 1000 mm



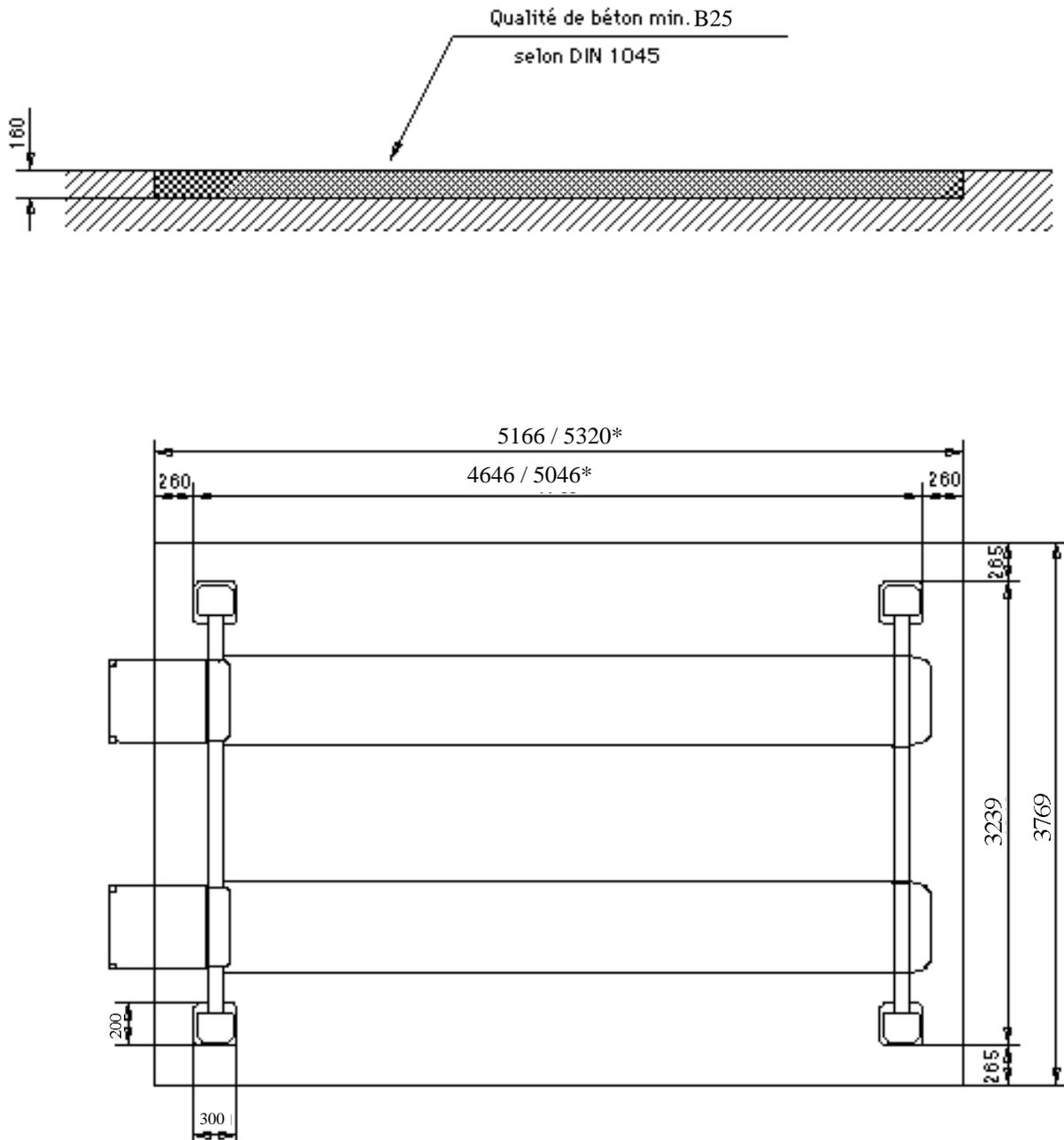
* Ces dimensions sont valables pour les rails de longueur 4800 mm en option

Mass- und Konstruktionsänderungen vorbehalten!

Fiche dimensionnelle 4.35 H Plus	
Mastab 1:40	
03.06.1998 / VEID	EINBAU1743-1

- Capacité de charge : 3500 kg
- Capacité de levage auxiliaire 2500 kg
- Longueur des rails : 4.400mm / 4.800mm
- Hauteur de levage : 1958 mm
- Capacité levage auxiliaire: 2500 kg
- Hauteur de levage aux: 490 mm

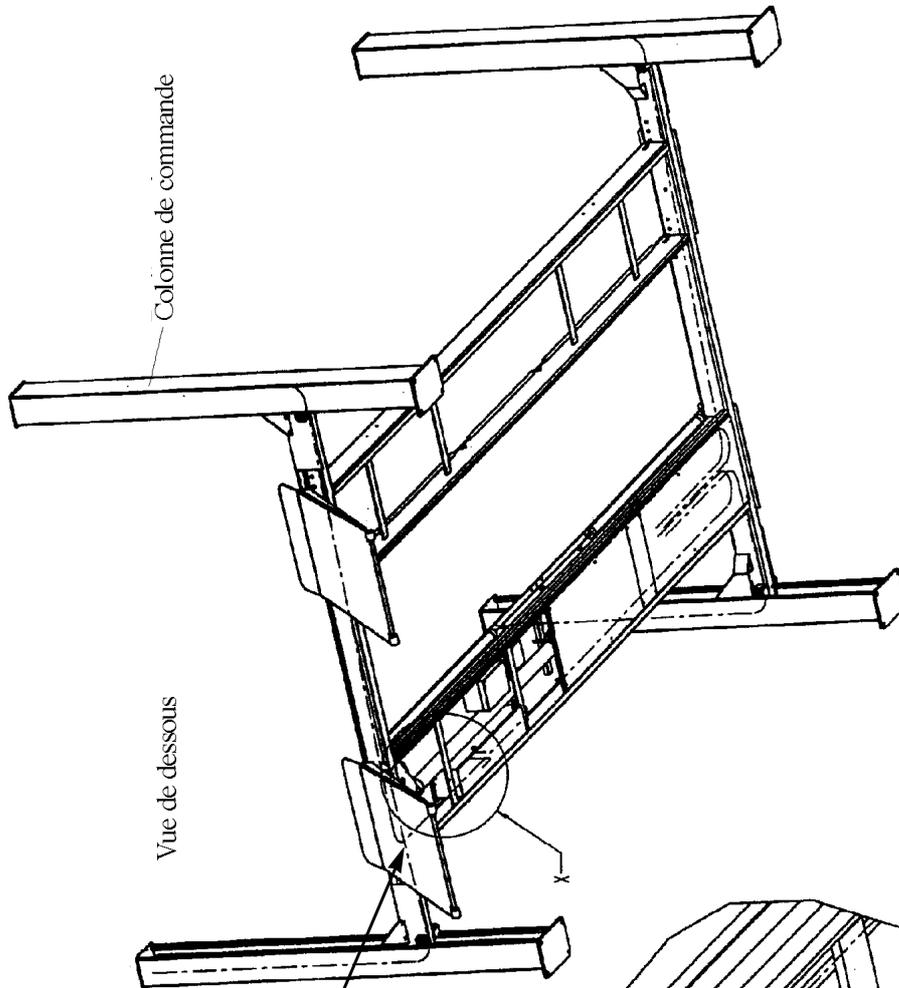
Plan de la plaque de fondation



Ces dimensions sont valables pour la longueur de rails standard de 4400 mm
Les cotes entre parenthèses (*) s'appliquent pour la longueur de rails de 4800 mm

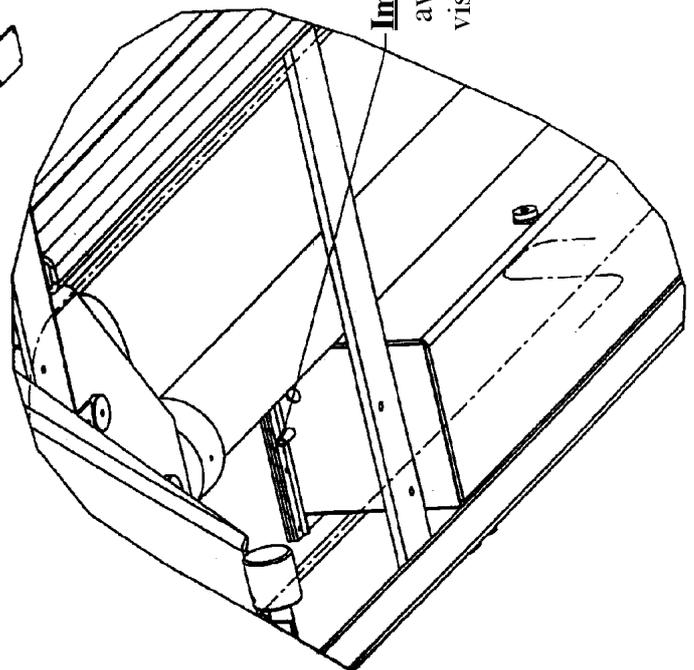
Exemple de montage :

les rampes peuvent être montées de ce côté (comme montré sur l'illustration) ou à l'autre extrémité des rails d'accès.

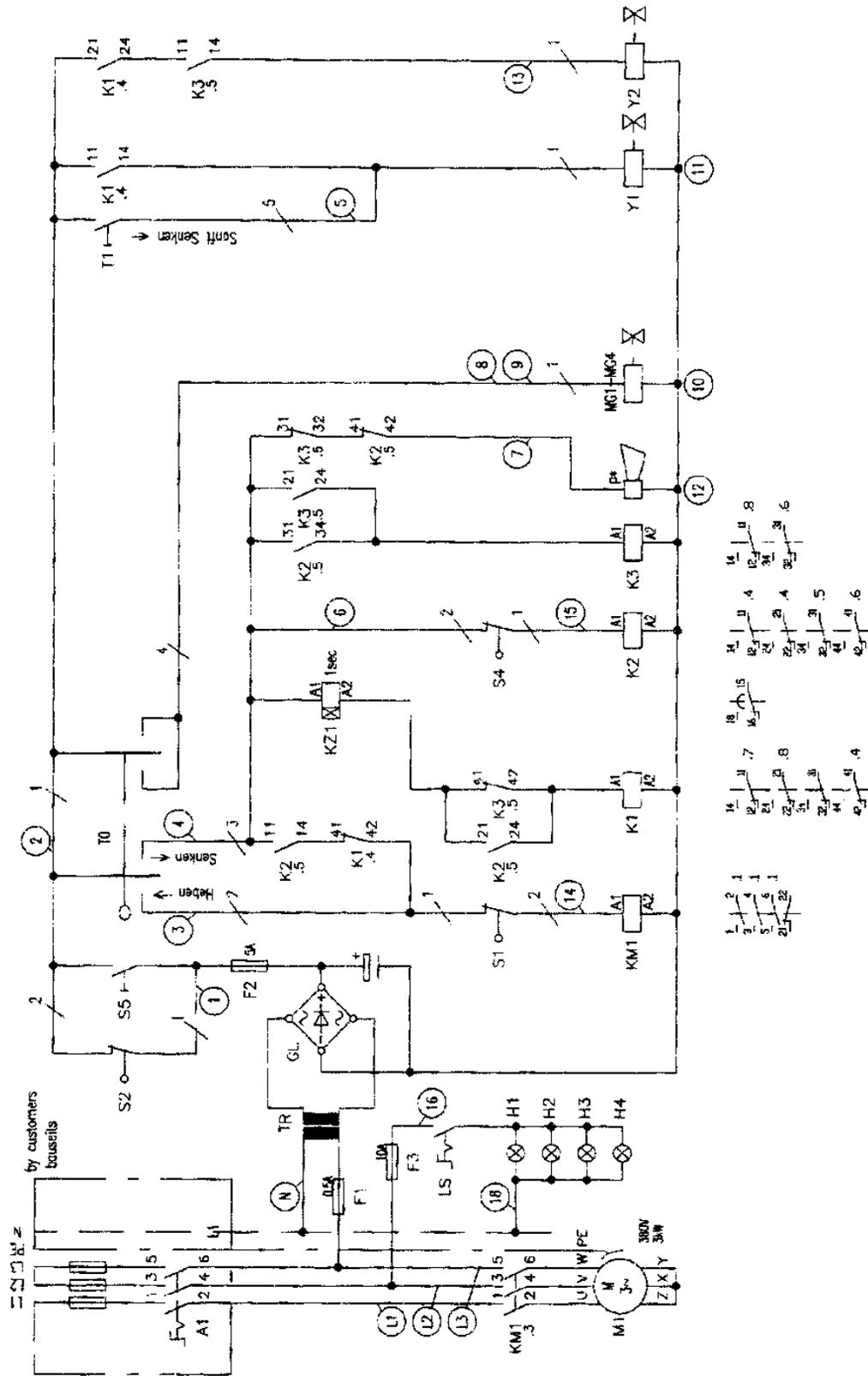


Important :

avant la mise en service du pont-élévateur à 4 colonnes, enlever complètement la vis Imbus M6x20 du groupe hydraulique



Plan électrique



Revision	Datum	Name	Datum	Name
0			12.08.98	Kg
b			gepr.	
c			gepr.	
d				

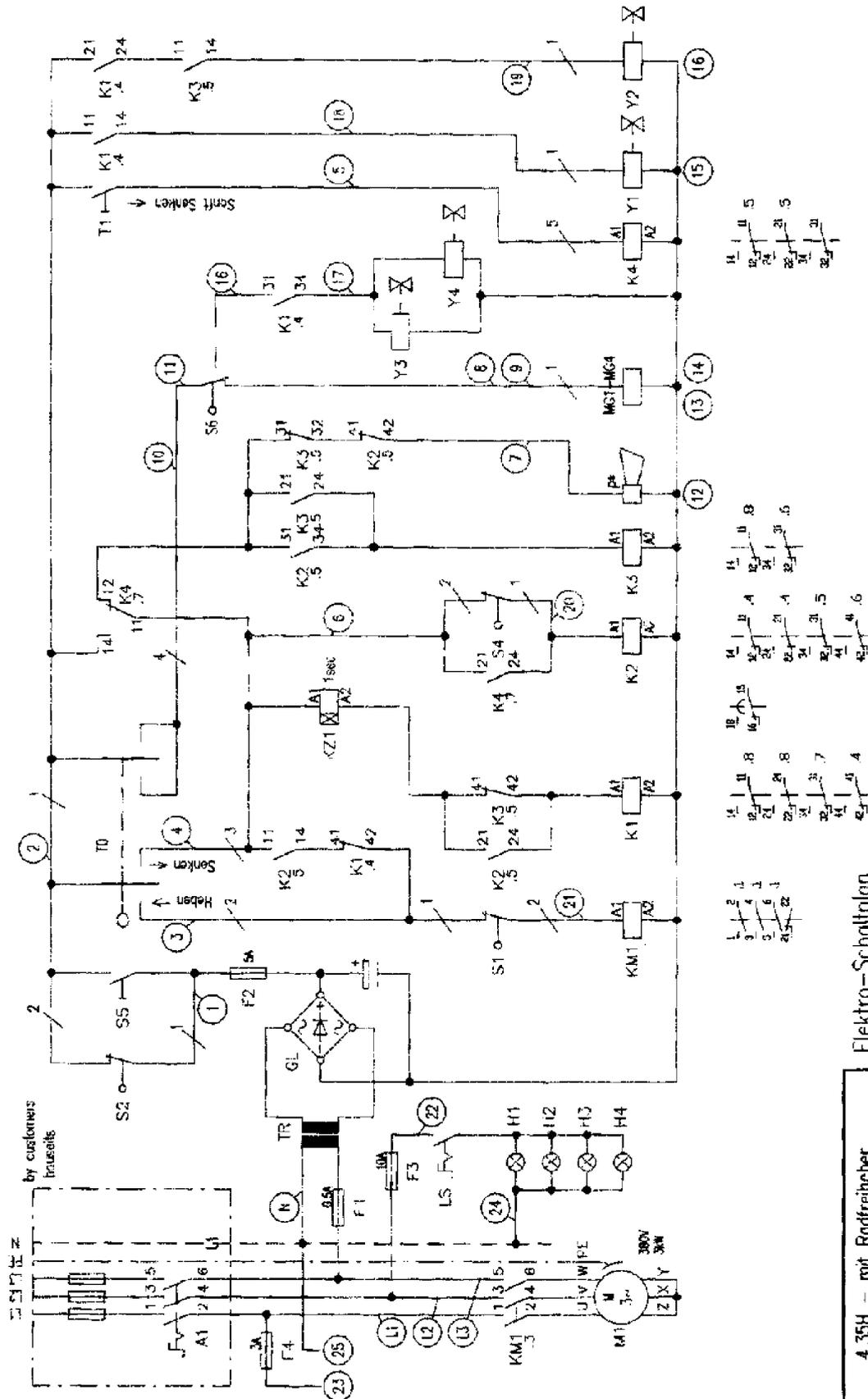
Projektüber.		4-Säulen-Hebebühne
Auftragsnr.	Zeichnungsnr.	435H_L3
		Blk
		B

4.35 H		Elektro-Schaltplan	
Anheben beim Senken			

Liste des parties électriques

- A1: Interrupteur principal 3 pôles
M1: Moteur 3~, 400 V, 3,0 kW
KM1: Contacteur moteur
T0: Interrupteur à clé "Montée-Descente"
T1: Bouton poussoir "positionnement dans le cliquet"
S1: Déclenchement en position haute
S2: Interrupteur des chaînes cassé
S4: CE-Stop Interrupteur de fin de course "arrêt à une hauteur de 200 mm au-dessus du sol"
S5: Interrupteur de shuntage
K1-K3: Relais
P*: Haut-parleur pour le signal d'avertissement sonore lors de la descente dans la zone du sol
MG1: Electro-aimant pour déverrouillage du cliquet
MG2: Electro-aimant pour déverrouillage du cliquet
MG3: Electro-aimant pour déverrouillage du cliquet
MG4: Electro-aimant pour déverrouillage du cliquet
Tr: Transformateur 230 V / 24 V
GL: Redresseur
F1: Fusible 0,5 A
F2: Fusible commande 5 A
F3: Fusible 10 A
Y1: Vanne by-pass avec obturateur monté en aval pour la mise en appui lente dans le cliquet
Y2: Vanne pont élévateur
KZ1: Relais de temporisation 1,5 s
H1-H4: éclairage
LS: commutateur d'éclairage

Plan électrique avec levage auxiliaire



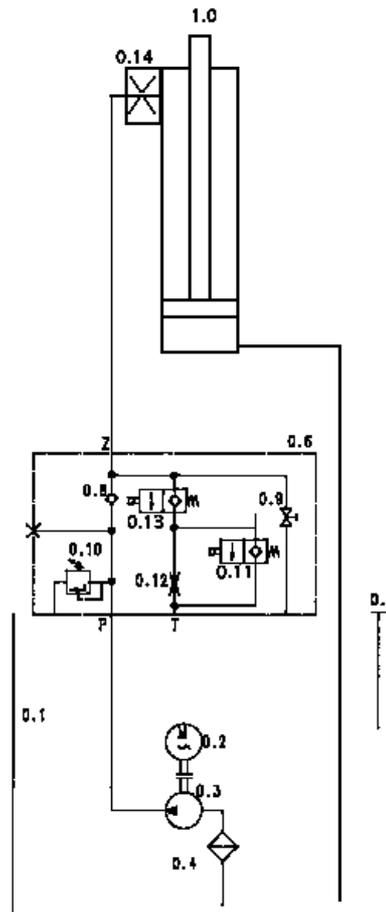
Elektro-Schaltplan

4.35H - mit Rodfrehheber

Liste des parties électriques

- A1: Interrupteur principal 3 pôles
M1: Moteur 3~, 400 V, 3,0 kW
KM1: Contacteur moteur
T0: Interrupteur à clé "Montée-Descente"
T1: Bouton poussoir "positionnement dans le cliquet"
S1: Déclenchement en position haute
S2: Interrupteur des chaînes cassé
S4: CE-Stop Interrupteur de fin de course "arrêt à une hauteur de 200 mm au-dessus du sol"
S5: Interrupteur de shuntage
S6: Interrupteur "pont élévateur / levage auxiliaire"
K1-K4: Relais
- P*: Haut-parleur pour le signal d'avertissement sonore lors de la descente dans la zone du sol
- MG1: Electro-aimant pour déverrouillage du cliquet
MG2: Electro-aimant pour déverrouillage du cliquet
MG3: Electro-aimant pour déverrouillage du cliquet
MG4: Electro-aimant pour déverrouillage du cliquet
Tr: Transformateur 230 V / 24 V
GL: Redresseur
F1: Fusible 0,5 A
F2: Fusible commande 5 A
F3: Fusible 10 A
F4: Fusible 3 A
Y1: Vanne bypass avec obturateur monté en aval pour la mise en appui lente dans le cliquet
Y2: Vanne pont élévateur
KZ1: Relais de temporisation 1 s
H1-H4: éclairage
LS: commutateur d'éclairage
Y3: Vanne levage auxiliaire
Y4: Vanne levage auxiliaire

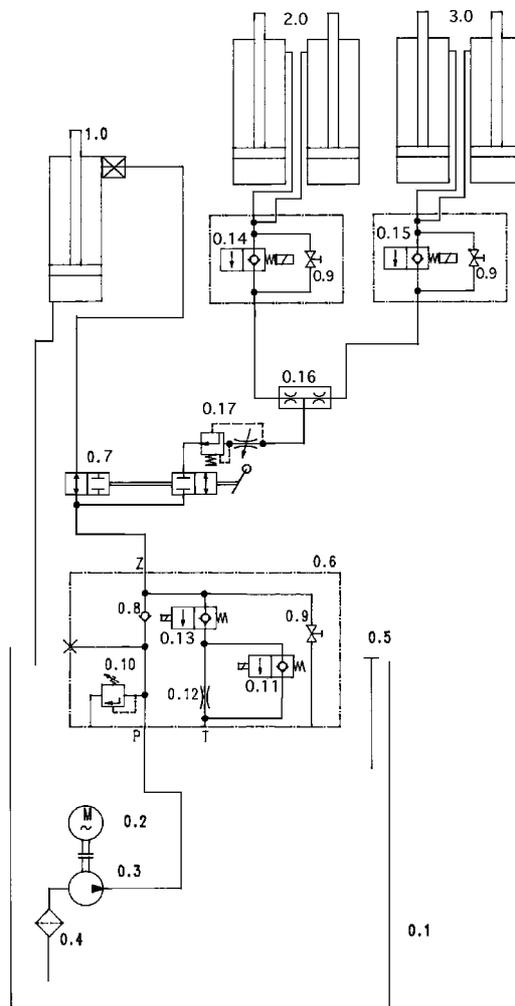
Plan de l'installation hydraulique



Liste des pièces hydrauliques

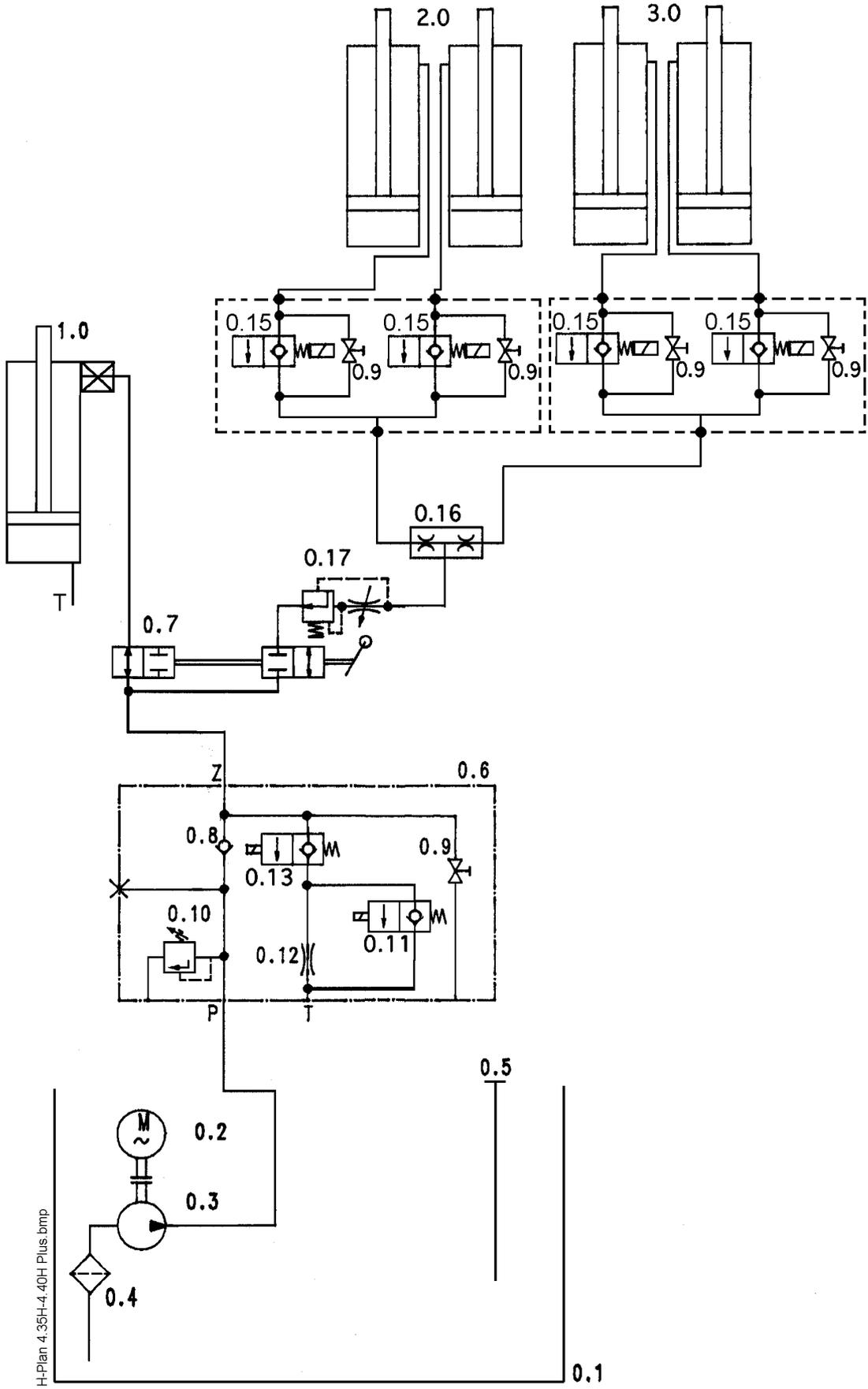
- 0.1 : réservoir d'huile
- 0.2 : moteur
- 0.3 : pompe à engrenages
- 0.4 : filtre d'aspirateur
- 0.5 : jauge de niveau d'huile
- 0.6 : bloc de commande, complet
- 0.8 : clapet anti-retour
- 0.9 : vis de descente de secours
- 0.10: vanne de limiteur de pression
- 0.11: vanne "descente"
- 0.12: obturateur
- 0.13: vanne "mise en appui lente dans le cliquet"
- 0.14: oburateur
- 1.0 : Vérin hydraulique

Plan de l'installation hydraulique



Liste des pièces hydrauliques

- 0.1 : réservoir d'huile
- 0.2 : moteur
- 0.3 : pompe à engrenages
- 0.4 : filtre d'aspirateur
- 0.5 : jauge de niveau d'huile
- 0.6 : bloc de commande, complet
- 0.7 : robinet à boisseau sphérique
- 0.8 : clapet anti-retour
- 0.9 : vis de descente de secours
- 0.10: vanne de limiteur de pression
- 0.11: vanne "descente"
- 0.12: obturateur
- 0.13: vanne magnétique
- 0.14: vanne magnétique (levage auxiliaire)
- 0.15: vanne magnétique (levage auxiliaire)
- 0.16: diviseur de débit
- 0.17: descente soupape
- 1.0 : Vérin hydraulique
- 2.0: Vérin hydraulique (levage auxiliaire)
- 3.0: Vérin hydraulique (levage auxiliaire)



H-Plan 4.35H-4.40H Plus bmp

Liste der Hydraulik-Teile

0.1 :	Ölbehälter	435H01003
0.2 :	Motor	990445
0.3 :	Zahnradpumpe	980486
0.4 :	Saugfilter	980201
0.5 :	Verschlussschraube	9VSTIR1/4ED
0.6 :	Steuerblock komplett	435H01073
0.7 :	Umstellhahn Hebebühne/Radfreiheber	980513
0.8 :	Rückschlagventil	980480
0.9 :	Notablassschraube	9232TTL42038
0.10:	Druckbegrenzungsventil	232NSTL02082
0.11:	Magnetventil	980478
0.12:	Blende (Sanftabsenkung)	
0.13:	Magnetventil	980478
0.15:	Sicherheitsventil Radfreiheber	980478
0.16:	Mengenteiler	
0.17:	Senkbremse Radfreiheber (wirksam im Senken)	980247
1.0:	Hydraulikzylinder	435H02000
2.0:	Zylinder Radfreiheber	
3.0:	Zylinder Radfreiheber	

4. Prescriptions de sécurité

Lors de la manipulation des ponts-élévateurs, les prescriptions légales de prévention contre les accidents du travail VBG1 (prescriptions générales, Allemagne) et VBG14 (ponts-élévateurs) doivent être respectées.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le respect des prescriptions suivantes

- Le poids total du véhicule soulevé ne doit pas excéder 3500 kg, une répartition de charge maximale de 2:1 dans le sens d'accès ou dans le sens inverse étant admise.
- Le mode d'emploi doit être respecté lors de l'utilisation du pont-élévateur.
- L'utilisation du pont-élévateur sans surveillance est autorisée seulement aux personnes âgées de 18 ans révolus et ayant reçu une formation appropriée.
- Pendant tout le processus de montée ou de descente, le véhicule soulevé doit être surveillé par l'opérateur.
- Pendant le processus de montée ou de descente, aucune personne, hormis l'opérateur, ne doit se trouver dans la zone de travail du pont-élévateur.
- Il est interdit de transporter des personnes sur le pont-élévateur ou dans le véhicule.
- Il est interdit de grimper sur le pont élévateur ou dans le véhicule,
- Il est interdit de grimper sur le pont-élévateur ou dans le véhicule se trouvant en hauteur.
- Le pont-élévateur doit être soumis à un contrôle par un expert après des modifications effectuées sur la construction et après des réparations sur des pièces porteuses.
- Aucune intervention ne doit être effectuée sur le pont-élévateur sans avoir, au préalable, mis hors circuit et verrouillé l'interrupteur principal.
- Il est interdit d'installer le pont-élévateur normal de série dans des ateliers soumis au risque d'explosion..

5. Mode d'emploi



Les prescriptions de sécurité doivent impérativement être respectées pendant la manipulation du pont-élévateur. Avant de l'utiliser, lisez attentivement les consignes de sécurité du chapitre 4 !

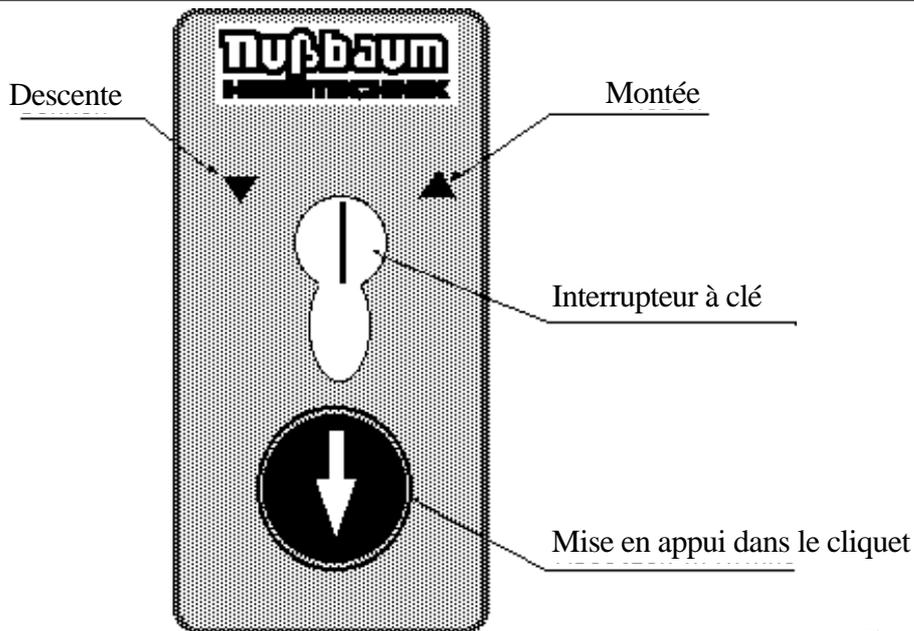
Les éléments de manœuvre de la colonne de commande sont montrés sur l'illustration 1

Levage du véhicule avec le pont-élévateur (montée)

- Amener le véhicule sur le pont-élévateur en le centrant dans les sens longitudinaux et transversaux.



La totalité de la surface d'appui de chaque roue doit impérativement prendre appui sur les rails d'accès, faute de quoi le véhicule risque de se renverser.

**Figure 1:** Eléments de commande

- Bloquer le véhicule pour l'empêcher de rouler ; serrer le frein à main, engager une vitesse.
- Contrôler la zone à risques ; aucune personne, ni objet ne doivent se trouver dans la zone de travail du pont-élévateur ou sur celui-ci.
- Mettre la commande en circuit ; enficher la clé
- Lever le véhicule à la position de travail souhaitée ; tourner la clé vers la droite sur la position "Montée"



Attention ! Lorsque le pont-élévateur se trouve dans la position haute maximale, le bouton "Mise en appui dans le cliquet" doit être enfoncé pour garantir que le cliquet s'enclenche sur les 4 colonnes.

Abaissement du véhicule avec le pont-élévateur (descente)

- Contrôler la zone à risques ; aucune personne, ni objet ne doivent se trouver dans la zone de travail du pont-élévateur ou sur celui-ci.
- Abaisser le véhicule à la position de travail souhaitée ou jusqu'en position basse ; tourner la clé vers la gauche sur la position "Descente".



Remarque !

Lorsque les rails d'accès se trouvent à 200 mm au-dessus du sol, le pont-élévateur se coupe automatiquement par sécurité afin d'éviter un éventuel pincement dans la zone des pieds. La clé doit alors être mise dans la position 0 puis de nouveau sur la position "Descente" : un signal d'avertissement sonore retentit pendant la descente jusqu'au sol.

Mise en appui dans la crémaillère du cliquet

- Actionner le bouton "Mise en appui dans le cliquet"
- Maintenir la touche enfoncée jusqu'à ce que les quatre cliquets soient enclenchés et que le pont-élévateur ne se déplace plus vers le bas.

Levage du véhicule avec le levage auxiliaire

- Amener le véhicule sur le levage auxiliaire en le centrant dans les sens longitudinal et transversal.
- Bloquer le véhicule pour l'empêcher de rouler ; serrer le frein à main, engager une vitesse.
- Mettre en place les câbles polymer aux endroits prescrits par le constructeur du véhicule.
- Levier d'inversion situé sur le chemin de roulement gauche.(voir plan)
- Contrôler la zone à risques ; aucune personne, ni objet ne doivent se trouver dans la zone de travail du pont-élévateur ou sur celui-ci.
- Lever le véhicule à la position de travail souhaitée ; tourner la clé vers la droite sur la position "Montée"

Abaissement du véhicule avec le levage auxiliaire

- Contrôler la zone à risques ; aucune personne, ni objet ne doivent se trouver dans la zone de travail du pont-élévateur ou sur celui-ci.
- Abaisser le véhicule à la position de travail souhaitée ou jusqu'en position basse ; tourner la clé vers la gauche sur la position "Descente".

Equilibrage de la hauteur des rails

Si, toutefois, une certaine différence de hauteur persiste, procéder comme suit :

- Mettre le levier d'inversion sur position levage auxiliaire
- Actionner la clé en position descente maintenir cette position jusqu'à abaissement complé du levage auxiliaire
- Ou faire l'opération inverse c.a.d. le levage auxiliaire en position haute
- Levage auxiliaire synchroniser

6. Comportement en cas de perturbation

Lorsque le pont-élévateur n'est pas prêt à fonctionner, il peut y avoir un défaut simple. Vérifiez les causes de défauts indiquées pour l'installation.

S'il n'est pas possible de remédier au défaut lors de la vérification des causes indiquées, le service après-vente doit être informé.



Il est interdit de procéder soi-même à des travaux de réparation sur les équipements de sécurité du pont-élévateur ainsi qu'aux vérifications et réparations de l'installation électrique.

Problème : le pont-élévateur ne peut pas être monté ni abaissé !

- Causes possibles :**
- l'interrupteur principal n'est pas en circuit
 - Fusible défectueux
 - alimentation électrique interrompue
 - panne de courant (voir ci-dessous)
 - le pont-élévateur bute sur un obstacle (voir ci-dessous)
 - rupture de câble (informer le service après-vente)
 - les câbles porteurs sont détendus

Problème : le moteur démarre, mais le véhicule ne monte pas !

- Causes possibles :**
- le niveau d'huile hydraulique est trop bas
 - véhicule trop lourd
 - la conduite sous pression est obturée ou n'est pas étanche
 - collage du piston
 - a vis de descente de secours n'est pas fermée

Problème : le pont-élévateur ne peut pas être monté, mais il descend!

- Causes possibles :**
- surchauffe du moteur (laisser refroidir 10 minutes)
 - le capteur "arrêt en haut" est enfoncé

Problème: e pont-élévateur ne peut pas être abaissé, mais il monte !

- Causes possibles :**
- l'électrovanne du bloc de commande est défectueuse (voir ci-dessous)
 - le cliquet est enclenché ; faire monter brièvement, puis recommencer la descente

Problème : après la mise en appui dans le cliquet, le pont-élévateur ne peut plus monter !

- Causes possibles :**
- les câbles porteurs sont détendus

Descente de secours en cas de panne de courant ou de défaillance d'une vanne

En cas de panne de courant ou de défaillance de l'électrovanne, la vanne de commande du pont-élévateur ne peut plus s'ouvrir. C'est la raison pour laquelle le pont-élévateur ne peut plus être abaissé.

Dans ce cas, il reste possible d'ouvrir manuellement la vanne de commande et de

ramener le pont-élévateur dans la position basse extrême afin de pouvoir dégager le véhicule.

 *En cas de panne de courant, il est possible de procéder à la descente de secours seulement si les cliquets ne sont pas enclenchés (s'ils peuvent être tirés à la main). Lorsqu'une vanne est défectueuse, le pont-élévateur peut être légèrement remonté quand le cliquet est enclenché en actionnant l'interrupteur à clé "Montée", il est ainsi possible de tirer manuellement les cliquets.*

 *La descente de secours ne doit être effectuée que par des personnes ayant reçu une formation relative à l'utilisation du pont-élévateur. Les indications concernant la "descente" doivent être respectées.*

Retirer à la main le cliquet de sécurité et placer un objet adéquat (cale, chiffons) entre la crémaillère et le cliquet ou bien fixer ce dernier après l'avoir tiré vers l'arrière à l'aide d'un fil afin que la dent (voir illustration 2) ne puisse plus s'engager dans la crémaillère. Cette opération doit être effectuée sur les quatre colonnes de levage.

Desserrer la vis de descente de secours (vis sans tête) d'un tour pour démarrer l'opération de descente (un perçage à travers lequel il est possible de tourner la vis à l'aide d'une clé à six pans creux se trouve sur le côté du rail d'accès).

Lorsque le pont-élévateur a atteint la position basse extrême, resserrer et bloquer la vis de descente de secours.

 *La vis de descente de secours doit être resserrée et bloquée lorsque l'opération de descente est terminée. Faute de quoi, le fonctionnement du pont-élévateur peut être défectueux.*

Libérer les cliquets de sécurité (enlever l'objet ou le fil de retenue) afin qu'ils puissent de nouveau s'enclencher.

 *Le cliquet de sécurité doit être libéré lorsque l'opération de descente de secours est achevée afin de garantir le fonctionnement en toute sûreté du pont-élévateur.*

- Dégager le véhicule du pont-élévateur.

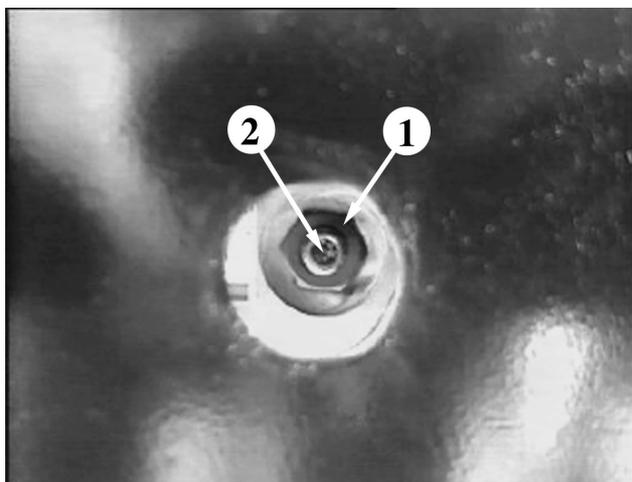


fig 2:
Vis de descente d'urgence

1. debloquer le contre ecrou.
2. devisser la vis six pans d'un tour

Si le pont-élévateur se trouve dans la position basse extrême lors d'une panne

Il reste possible de mettre le pont-élévateur manuellement en appui dans les cliquets.

- Placer un cric approprié (cric de voiture) sous l'extrémité d'une traverse et lever jusqu'à ce que le cliquet s'enclenche dans la crémaillère (pas de 100 mm)
- Cette opération doit être effectuée successivement sur les 4 côtés.
- Recommencer jusqu'à ce qu'une hauteur de travail acceptable soit atteinte.
- Faire monter le pont-élévateur (tourner l'interrupteur à clé sur "Montée") lorsque la réparation a été effectuée.

Descente de secours en cas de panne de courant ou de défaillance d'une vanne (levage auxiliaire)

En cas de panne de courant ou de défaillance de l'électrovanne, la vanne de commande du pont-élévateur ne peut plus s'ouvrir. C'est la raison pour laquelle le levage auxiliaire ne peut plus être abaissé.

Dans ce cas, il reste possible d'ouvrir manuellement la vanne de commande et de ramener le pont-élévateur dans la position basse extrême afin de pouvoir dégager le véhicule.



La descente de secours ne doit être effectuée que par des personnes ayant reçu une formation relative à l'utilisation du pont-élévateur. Les indications concernant la "descente" doivent être respectées.

- Mettre le levier d'inversion sur position levage auxiliaire
- Ouvrir les clapets de sécurité situés à l'embase des vérins, débloquer le contre-ecrou de sécurité (rouge) ensuite visser 1 tour la vis butée
- Ensuite débloquer le contre-ecrou de sécurité rouge (situé sur le côté du chemin voir fig. 2) puis avec une clé six pans dévisser de un tour la vis
- Le levage auxiliaire descend
- Le pont étant baissé rebloquer la vis de descente d'urgence.

7. Entretien

L'exploitant doit effectuer un entretien du pont-élévateur à intervalles réguliers de 3 mois selon le plan suivant. En cas de fonctionnement intensif permanent ou de fort encrassement, l'intervalle entre les entretiens doit être raccourci.

Le fonctionnement général du pont-élévateur doit être surveillé pendant l'utilisation quotidienne. Le service après-vente doit être informé en cas de perturbations ou de fuite.

Plan d'entretien

- Eliminer le sable et les salissures qui se déposent sur les tiges de piston des vérins.
- Nettoyer et graisser les pièces mobiles (axes d'articulation, pièces et surfaces de glissement) avec une graisse multi-usage.
- Remplir le graisseur.
- Vérifier que les cliquets d'appui s'enclenchent bien et lubrifier les surfaces de frottement.
- Vérifier le niveau de remplissage de l'huile hydraulique.
- Câbles de charge : les câbles porteurs ne doivent pas être graissés, si l'on constate que des fils sont rompus, il faut échanger le jeu de câbles complet.

Selon la norme § 52-3 (VBG 14 Allemagne), du fabricant de tuyaux hydrauliques, les tuyaux sous pression doivent être échangés en cas de besoin ou, au plus tard, au bout de 6 ans.

L'huile hydraulique doit être vidangée au moins une fois par an. Pour ce faire, amener le pont-élévateur en position basse, vider le réservoir d'huile et le remplir avec de l'huile neuve. Le fabricant recommande l'utilisation d'une huile hydraulique de haute qualité d'une viscosité de 32 cst (par exemple HLP 32 de la société OEST). La quantité d'huile nécessaire est de 10 litres environ.

8. Vérification de la sécurité

La vérification de la sécurité est nécessaire pour garantir la sûreté de fonctionnement du pont-élévateur. Elle doit être effectuée :

1. Avant la première mise en service, après l'installation du pont-élévateur
Utilisez le formulaire "Vérification initiale de la sécurité"
2. Après la première mise en service, à intervalles réguliers d'une année au maximum
Utilisez le formulaire "Vérification régulière de la sécurité"
3. Après avoir effectué des modifications sur la construction du pont-élévateur
Utilisez le formulaire "Vérification exceptionnelle de la sécurité"

 *Les vérifications initiale et régulière de la sécurité doivent être effectuées par un spécialiste. Il est recommandé de réaliser en même temps un entretien.*

 *Après des modifications de la construction (par exemple changement de la capacité de charge ou changement de la hauteur de levage) et après des réparations importantes sur des pièces porteuses (par exemple travaux de soudage), une vérification par un expert est nécessaire (vérification exceptionnelle de la sécurité).*

Le présent livret de contrôle contient des formulaires avec un plan d'entretien préimprimé pour la vérification de la sécurité. Veuillez utiliser le formulaire correspondant, notez l'état

du pont-élévateur contrôlé et laissez le formulaire entièrement complété dans ce livret.

9. Montage et mise en service

Montage du pont-élévateur

Directives de montage

- Le montage du pont-élévateur est effectué par des monteurs formés par le fabricant ou le revendeur. Si l'exploitant dispose de monteurs ayant la formation adéquate, ceux-ci peuvent également installer le pont-élévateur. Le montage doit être exécuté suivant les instructions.
- Le pont-élévateur de série ne doit pas être installé dans des locaux soumis au risque d'explosion, ni dans des halls de lavage.
- Pour le raccordement électrique, le client doit mettre à disposition une alimentation triphasée~N + PE, 400 V, 50 Hz. Le client doit protéger la ligne d'amenée de manière appropriée par des fusibles. Le point de branchement se trouve en haut de la colonne de commande.
- Afin de protéger les câbles électriques, tous les passages de fils doivent être équipés de passe-câbles en caoutchouc ou de tubes souples en matière plastique.

Montage et chevillage du pont-élévateur

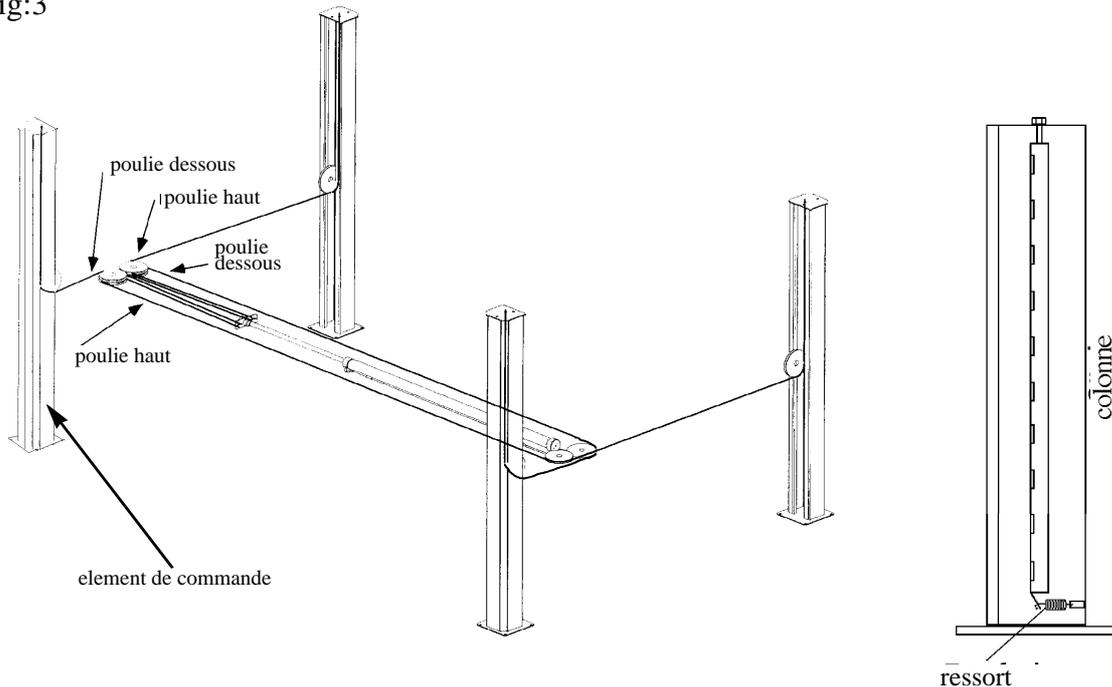
Dans le cas normal, aucune plaque de fondation spéciale ne doit être réalisée pour le pont-élévateur 4.35 H. Il est cependant nécessaire de cheviller les colonnes de levage en quatre points pour éviter le glissement de l'appareil de levage. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer d'un sol en béton non armé d'une épaisseur de 160 mm et de qualité B 25.

En cas de doute, procéder à un perçage d'essai et poser une cheville puis serrer celle-ci avec un couple de 50 Nm. Si le couple de serrage n'est pas obtenu ou s'il apparaît des fissures dans le sol en béton, il faut alors réaliser une plaque de fondation suivant les directives de la fiche "plan de la plaque de fondation".

Il faut également veiller à ce que la surface d'installation du pont-élévateur soit plane pour garantir qu'il se trouvera en position horizontale.

- Placer les rails d'accès à l'endroit prévu, chacun sur deux chevalets de montage, veiller à ce que l'écartement exact entre les rails soit respecté (voir fiche technique).
- Positionner les traverses en bout des rails
- Monter les câbles (voir illustration 3)
- Fixer les traverses sur les rails.
- Positionner les colonnes de levage aux extrémités des traverses
- Aligner la colonne de commande (avec un niveau à bulle) et percer les trous pour les chevilles de fixation à travers les quatre perçages des platines d'appui. Nettoyer

fig:3



les trous à la soufflette. Introduire les chevilles de sécurité dans les trous et serrer légèrement.

- Guider les câbles de traction à travers les colonnes de levage vers le haut et les fixer dans la platine supérieure.
- Vérifier la position du pont-élévateur et des colonnes de commande.
- Contrôler la position du pont élévateur et des colonnes de service.
- Percer des trous pour les chevilles de fixation à travers les quatre perçages des platines d'appui. Nettoyer les trous à la soufflette. Introduire les chevilles de sécurité dans les trous. Le fabricant exige des chevilles de sécurité Liebig type B 15. Avant de cheiller le pont-élévateur, il faut vérifier si le béton a une qualité B 25 jusqu'au niveau du sol fini. Dans ce cas, la longueur des chevilles doit être déterminée suivant l'illustration 10. S'il existe un revêtement de sol (carrelage, chape de finition) sur le béton porteur, l'épaisseur de ce revêtement doit être mesurée et la longueur des chevilles doit être déterminée suivant l'illustration 11.
- Serrer légèrement les chevilles avec une clé dynamométrique.



Chaque cheville doit pouvoir être serrée avec un couple de 50 Nm. Avec un couple plus faible, la sécurité de fonctionnement du pont-élévateur n'est pas garantie.

- Réaliser le branchement sur l'alimentation électrique
- La ligne électrique doit être posée depuis le rail comportant le groupe en passant par la traverse jusqu'à la prise en haut de la colonne de commande (en passant dans la chaîne à câbles électriques).
- La ligne de commande (câble 7x1) doit également être amenée à travers la traverse et dans la chaîne à câbles électriques jusqu'en haut de la colonne de commande.

Puis, de cet endroit jusqu'à l'interrupteur à clé en passant par un canal à câbles.
Lors de l'utilisation du pont-élévateur il faut respecter les indications des chapitres "Prescriptions de sécurité" et "Mode d'emploi".

- Bloquer les vis sur la traverse
- Effectuer le remplissage d'huile, au total env. 10 litres
- Faire monter légèrement le pont-élévateur avec l'interrupteur à clé
- Enlever les tréteaux de montage et mettre le pont-élévateur en appui dans les cliquets
- Aligner les colonnes à l'aide d'un niveau à bulle
- Serrer les chevilles avec une clé dynamométrique ($M = 50 \text{ Nm}$)
- Monter les rampes d'accès, le pont de franchissement
- Régler les rails à hauteur identique sur les quatre colonnes de levage en ajustant les écrous de fixation des câbles de charge dans la platine supérieure. Pour atteindre la précision de mesure exigée par tous les constructeurs automobiles, il est important que le pont-élévateur (4.35 H) soit installé et mis à niveau de manière aussi précise que possible. Pour ce faire, il faut suivre les étapes suivantes.
- Faire monter le pont-élévateur à hauteur des yeux et le mettre en appui dans les cliquets (voir mode d'emploi).
- Placer les règles de mesure sur l'extérieur de chaque traverse, puis vérifier à l'aide d'un niveau la planéité de la zone de roulement.
- Aligner avec précision les rails d'accès en réglant les vis de fixation des crémaillères de cliquet sur la platine supérieure.

Mise en service



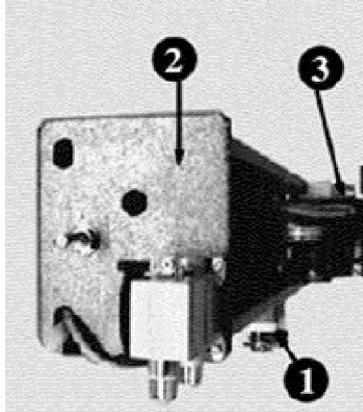
Procéder à une vérification initiale de la sécurité avant la mise en service (utiliser le formulaire "vérification initiale de la sécurité").

Si le montage du pont-élévateur est effectué par un spécialiste (monteur formé par le fabricant), c'est lui qui effectue la vérification de la sécurité. Si le montage est effectué par l'exploitant, il faut faire appel à un spécialiste pour effectuer la vérification de la sécurité. Le spécialiste confirme sur le procès-verbal d'installation et sur le formulaire de vérification initiale de la sécurité que le pont-élévateur fonctionne parfaitement et il donne l'autorisation de l'utiliser.

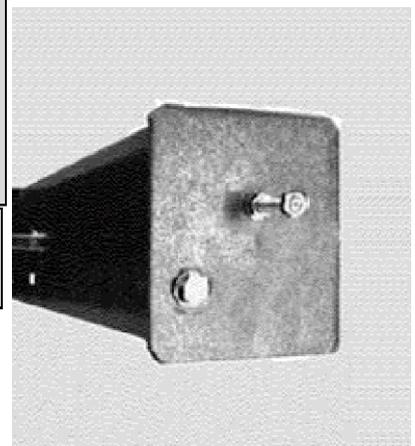
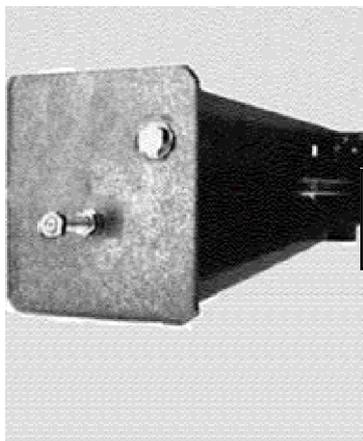
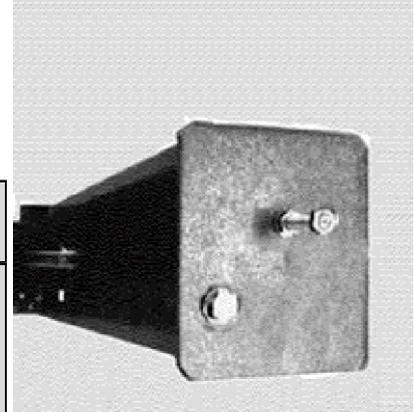
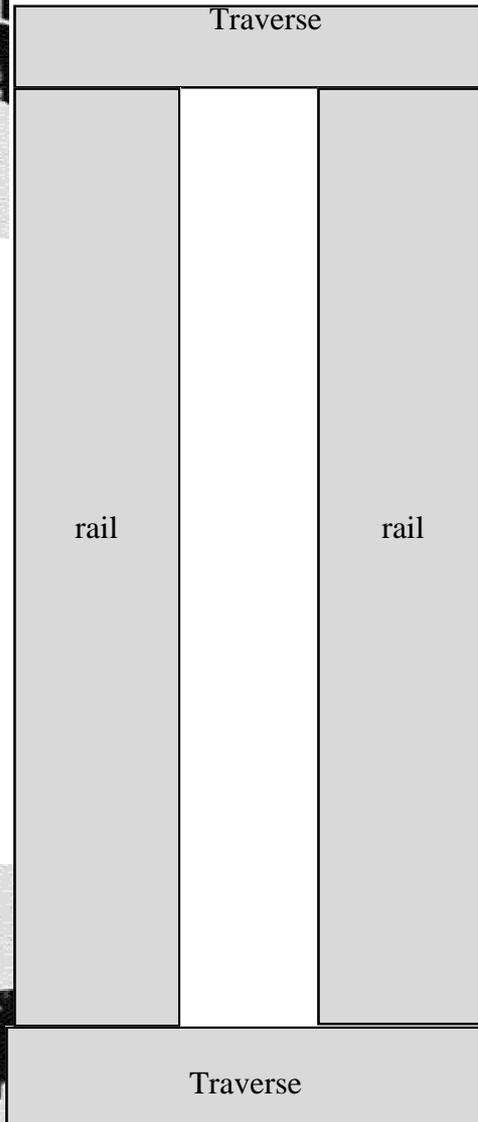


Après la mise en service, veuillez remplir le procès-verbal d'installation et l'envoyer au fabricant..

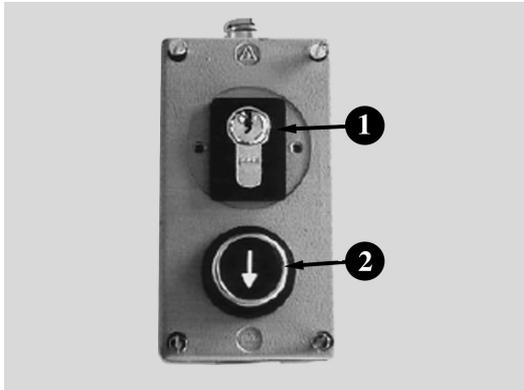
Disposition des colonnes (vue de dessus)



- colonne de commande**
1 élément de commande
2 colonne
3 traverse



Branchement de l'élément de manoeuvre



Elément de manoeuvre

- 1 interrupteur à clé
- 2 touche de mise en appui du pont-élévateur dans les cliquets.

Lors de la livraison du 4.35 H, la commande n'est pas encore branchée.

Ouverture de l'élément de manoeuvre

Faire passer le câble électrique à 7 fils venant du rail à travers le passe-câbles.

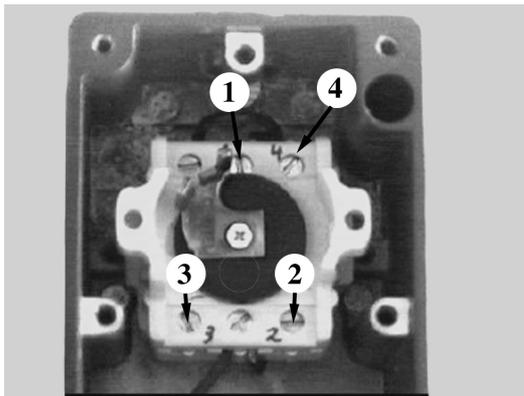


Illustration : élément de manoeuvre ouvert

Le câble électrique à 7 fils est raccordé de la manière suivante dans l'élément de manoeuvre.

Chaque fil du câble électrique est numéroté. Les numéros du câble correspondent à ceux figurant dans l'élément de manoeuvre.

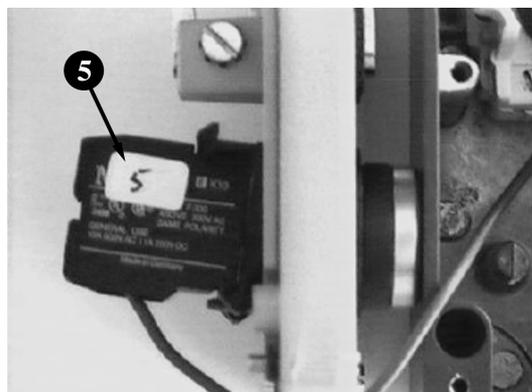


Illustration : élément de manoeuvre ouvert

Le fil n° 5 est fixé sur la touche (5).

Après la fixation du câble, refermer le boîtier de commande et serrer le passe-câbles afin que le système électrique soit protégé contre les projections d'eau.

Changement de lieu d'installation

Pour pouvoir changer le lieu d'installation, il est nécessaire de disposer des mêmes conditions préalables que celles mentionnées dans les directives de montage. Le changement de lieu d'installation doit être effectué selon le processus suivant.

- Positionner deux chevalets de montage sous chaque rail d'accès.
- Abaisser le pont-élévateur jusqu'à ce que les rails d'accès prennent appui sur les chevalets.
- Débrancher la ligne d'alimentation électrique entre le secteur et le pont-élévateur.
- Dévisser et enlever les écrous de fixation des câbles porteurs sur la platine supérieure
- Desserrer les traverses des rails d'accès et sortir les câbles porteurs des traverses.
- Transporter le pont-élévateur sur le nouveau lieu d'installation.
- Monter et cheviller le pont-élévateur de la même manière que pour le montage avant la première mise en service.



Il faut employer des chevilles neuves. Les anciennes chevilles ne sont plus utilisables.



Avant la remise en service, une vérification de la sécurité doit être effectuée par un spécialiste (utiliser le formulaire de vérification régulière de la sécurité).

Figure 10 : Choix de la longueur de la cheville (sans revêtement)

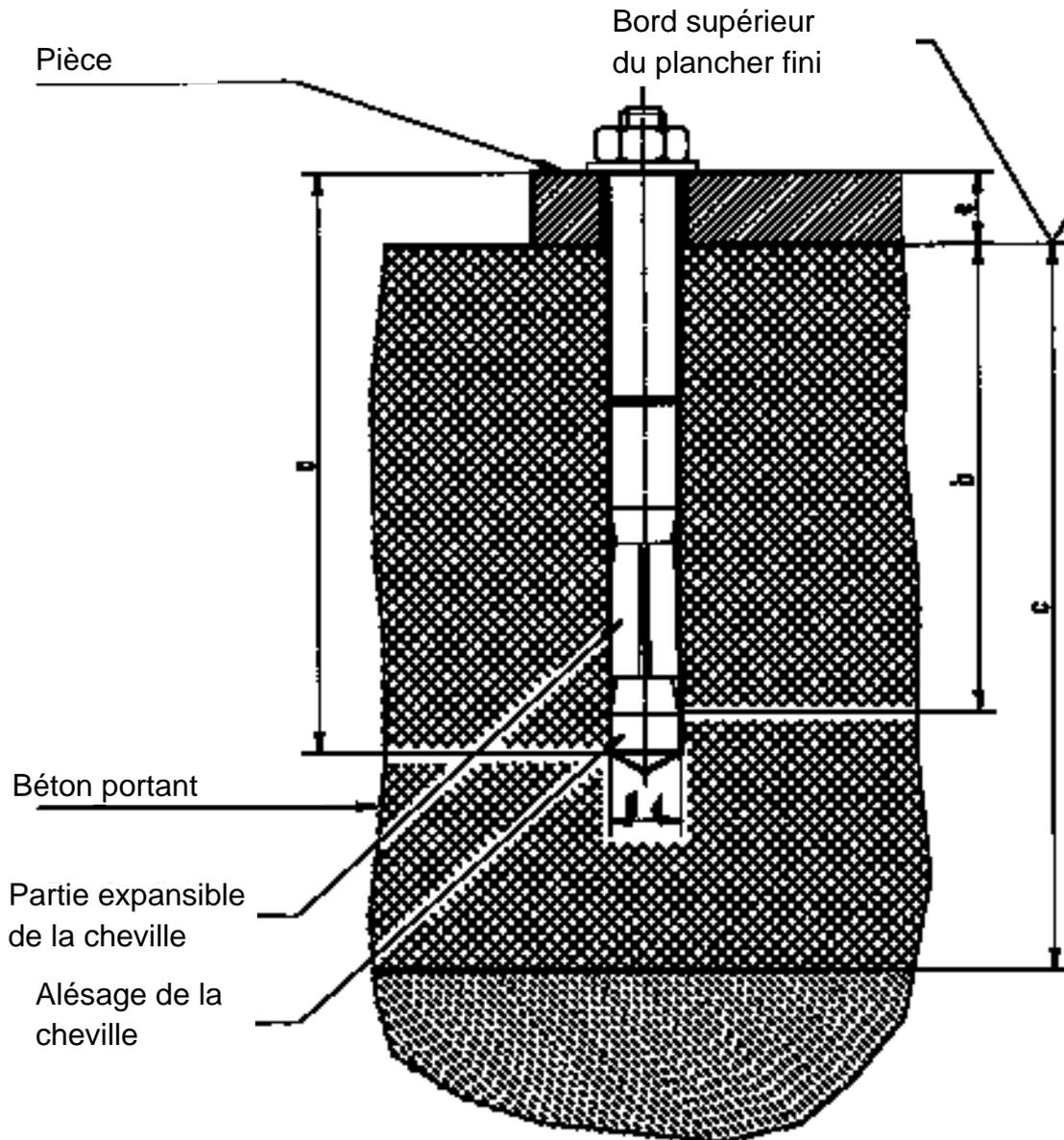


Tableau relatif à la figure 10:

Type de cheville		B15/70	B15/95
Profondeur de l'alésage	a	112	137
Profondeur minimale d'ancrage	b	72	72
Epaisseur du béton	c	160	160
Diamètre de l'alésage	d	15	15
Epaisseur de la pièce	e	0-40	40-65

Figure 11 : Choix de la longueur de la cheville (avec revêtement)

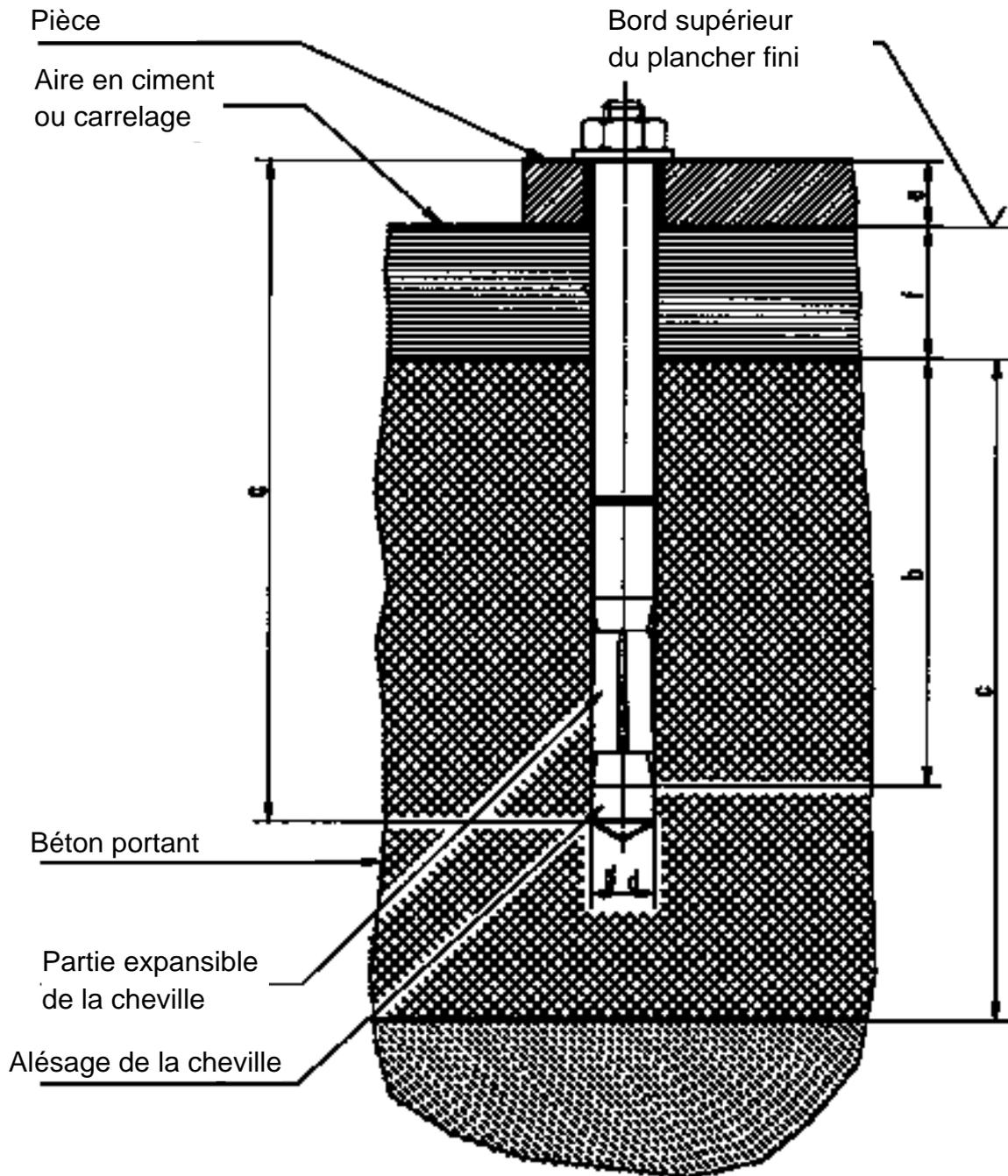


Tableau se rapportant à la figure 11:

Type de cheville		15/70	B15/95	B15/120	B15/145
Profondeur de l'alésage	a	112	137	162	187
Profondeur minimale d'ancrage	b	72	72	72	72
Épaisseur du béton	c	160	160	160	160
Diamètre de l'alésage	d	15	15	15	15
Épaisseur de la pièce+revêtement	e+f	0-40	40-65	65-90	90-115

Vérification initiale de la sécurité avant mise en service



remplir et remettre dans le carnet d'inspection

Procédure	en ordre	défauts manque	niveau contrôle	Remarques
Plaque signalétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Introduction succincte à l'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signalisation de mise en garde	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Notice d'utilisation détaillée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marquage lever/baisser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commutateur principal fermable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité axe d'articulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charpente (déformations, fissures)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bonne assise de toutes les vis porteuses ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des sécurités anti-chute	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des guidages à glissière, traverses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat du câble porteur et de la suspension ..	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des poulies et du câble porteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des capots	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat de la surface de la tige du piston	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des conducteurs électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fil de terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des conduits hydrauliques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Niveau, huile hydraulique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etanchéité de l'installation hydraulique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement de l'interrupteur "câble lâche"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Test de fonctionnement, pont élévateur chargé d'un véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat de la dalle en béton (fissures)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement fin de course	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement photo-électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement levée auxiliaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(cocher les cases correspondantes, si contrôle complémentaire nécessaire, cocher la case également !)

Contrôle de sécurité effectué le :

Nom, adresse du spécialiste :

Résultat du contrôle :

- Mise en service non autorisée, nouveau contrôle nécessaire
- Mise en service possible, pallier les imperfections d'ici le
- Pas de défaut, mise en service sans hésitation

Signature du spécialiste : Signature de l'exploitant :

En cas de nécessité de régler les imperfections constatées

Imperfections palliées le : Signature de l'exploitant :

(Utiliser un nouveau formulaire pour le nouveau contrôle !)

Vérification régulière de la sécurité

 remplir et remettre dans le carnet d'inspection

Procédure	en ordre	défauts manque	niveau contrôle	Remarques
Plaque signalétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Introduction succincte à l'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signalisation de mise en garde	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Notice d'utilisation détaillée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marquage lever/baisser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commutateur principal fermable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité axe d'articulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charpente (déformations, fissures)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bonne assise de toutes les vis porteuses ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des sécurités anti-chute	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des guidages à glissière, traverses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat du câble porteur et de la suspension ..	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des poulies et du câble porteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des capots	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat de la surface de la tige du piston	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des conducteurs électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fil de terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des conduits hydrauliques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Niveau, huile hydraulique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etanchéité de l'installation hydraulique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement de l'interrupteur "câble lâche"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Test de fonctionnement, pont élévateur chargé d'un véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat de la dalle en béton (fissures)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement fin de course	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement photo-électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement levée auxiliaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(cocher les cases correspondantes, si contrôle complémentaire nécessaire, cocher la case également !)

Contrôle de sécurité effectué le :

Nom, adresse du spécialiste :

Résultat du contrôle :

- Continuer à fonctionner est hasardeux, nouveau contrôle nécessaire
- Continuer à fonctionner est possible, mais pallier les imperfections
- Pas de défaut, pas de problème pour poursuivre le fonctionnement

Signature du spécialiste : Signature de l'exploitant :

En cas de nécessité de régler les imperfections constatées

Imperfections palliées le : Signature de l'exploitant :

(Utiliser un nouveau formulaire pour le nouveau contrôle !)

Vérification exceptionnelle de la sécurité



remplir et remettre dans le carnet d'inspection

Procédure	en ordre	défauts manque	niveau contrôle	Remarques
Plaque signalétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Introduction succincte à l'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signalisation de mise en garde	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Notice d'utilisation détaillée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marquage lever/baisser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commutateur principal fermable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité axe d'articulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charpente (déformations, fissures)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bonne assise de toutes les vis porteuses ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des sécurités anti-chute	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des guidages à glissière, traverses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat du câble porteur et de la suspension ..	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des poulies et du câble porteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des capots	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat de la surface de la tige du piston	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des conducteurs électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fil de terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat des conduits hydrauliques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Niveau, huile hydraulique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etanchéité de l'installation hydraulique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement de l'interrupteur "câble lâche"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Test de fonctionnement, pont élévateur chargé d'un véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etat de la dalle en béton (fissures)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement fin de course	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement photo-électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonctionnement levée auxiliaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(cocher les cases correspondantes, si contrôle complémentaire nécessaire, cocher la case également !)

Contrôle de sécurité effectué le :

Nom, adresse du spécialiste :

Résultat du contrôle :

- Continuer à fonctionner est hasardeux, nouveau contrôle nécessaire
- Continuer à fonctionner est possible, mais pallier les imperfections
- Pas de défaut, pas de problème pour poursuivre le fonctionnement

Signature du spécialiste : Signature de l'exploitant :

En cas de nécessité de régler les imperfections constatées

Imperfections palliées le : Signature de l'exploitant :

(Utiliser un nouveau formulaire pour le nouveau contrôle !)